80e ANNEE. — N° 7. MERCREDI 17 JANVIER 1940.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— de —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— de —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

La Situation

Le communisme russe vient de se révéler au monde par une des réalisations dont il était le plus fier : celle de son incomparable armée ! Cela a permis de juger de quoi il est capable. Et tout le monde se dit : eh ! bien, si nous jugeons du reste par çà, c'est quelque chose de propre !

Tout de même, le communisme russe vient de se révéler au monde par une de ses réalisations, celle de son incomparable armée. Cela a permis de juger de quoi il est capable. Et tout le monde se dit : eh ! bien, si nous jugeons du reste par çà, c'est quelque chose de propre !

⁂

Maintenant on sait parce qu'on a vu ! Jusqu'à présent, les dirigeants soviétiques s'efforçaient de cacher ce qui se passait en Russie. Ils cachaient, autant qu'ils le pouvaient, l'ignominie de leur abominable régime. Ils enfermaient leur pays comme derrière un mur de prison d'où personne ne pouvait sortir et où les rares *privilégiés* qui étaient admis à y pénétrer, soigneusement pilotés, ne pouvaient guère voir que ce qu'on leur montrait. Les tyrans soviétiques redoutaient tellement toute comparaison qu'ils défendaient, sous peine de mort, à leurs sujets, paysans ou ouvriers, tout voyage à l'étranger et que, notamment, pendant l'Exposition de 1937 où ils avaient édifié un prétentieux pavillon soviétique, pas une délégation de chez eux ne fut autorisée à venir le visiter.

Grâce à cet emprisonnement d'un peuple de 160 millions d'habitants, grâce à cet isolement du reste du monde, les despotes moscovites pouvaient raconter ce qu'ils voulaient à leurs misérables sujets et leur faire croire qu'ils vivaient en paradis.

Mais la Finlande ayant refusé de se livrer aux despotes rouges, ceux-ci ont commis l'imprudence de vouloir l'y forcer. Et ils ont sorti leur Armée.

⁂

Ah ! cette Armée rouge, on avait presque fini par nous faire croire à sa valeur, à sa discipline, à sa magnifique organisation. Qu'est-ce qu'on ne nous avait pas raconté sur elle ! Jamais aucune armée au monde n'avait été vantée comme celle-la le fut. Par la presse soviétique, par la radio, par le cinéma, nous apprenions qu'elle dépassait en puissance, en capacité manœuvrière, en armement tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. On nous parlait de l'enthousiasme du soldat rouge, de sa supériorité tactique et, surtout, de l'incomparable génie de son commandement... On envoyait à tous les cinémas du monde ces vues d'imposantes parades où les troupes soviétiques défilaient sur la Place Rouge de Moscou, devant le trône de Staline, auprès duquel Napoléon semblait un bien petit garçon.

On sait à présent, dans le monde entier, que tout cela n'était que mensonge et qu'il en est de l'armée comme de la société soviétique. Avant de l'avoir vue on aurait pu garder quelque doute. En tout cas, sans cette révélation, jamais on ne l'aurait crue aussi mauvaise qu'elle est.

⁂

Oh ! pour envahir la Pologne déjà écrasée par l'Allemagne, cela se fit sans trop de difficultés : il ne s'agissait que d'achever un peuple blessé à mort.

Puis, elle s'élança courageusement sur la Finlande et, à cinquante contre un, elle allait l'emporter en quelques jours. Mais la Finlande se défendit et alors apparurent les lamentables faiblesses de cette terrible armée.

Faiblesse du commandement puisque dès le début, et malgré l'accablante disproportion des forces, les Finlandais ont conservé la direction des opérations et passé à la contre-offensive au moment choisi par eux.

Faiblesse dans l'emploi du matériel : ni l'aviation, ni les fameux parachutistes, ni les engins motorisés n'ont donné de résultats.

Faiblesse dans le moral des troupes ; le nombre des soldats russes qui se sont rendus est considérable.

Et cette dernière révélation est la plus significative, car c'est sur le splendide moral de l'Armée soviétique que le gros effort de publicité avait été fait. On nous disait que les soldats rouges, choisis parmi les meilleurs communistes — que doivent être les autres ? — défendraient jusqu'à la mort un régime qu'ils adorent ! Oui, ils l'aiment tellement qu'à la première occasion, ils l'ont lâché.

⁂

Ces faiblesses de l'Armée rouge sont dûes à sa misère, qui est celle de tout le peuple russe.

Le *Bulletin de l'Information* nous raconte que les prisonniers russes examinés et questionnés par des journalistes neutres, ont avoué leur condition misérable. Ils ont montré leurs chaussures en cuir bouilli, leurs vêtements haillonneux. Ils ont dit leur faim et leurs souffrances. Ils ont avoué aussi l'ignorance totale où leurs chefs les avaient laissés de la véritable cause de la guerre, à savoir la volonté d'agression de Staline.

Un soldat russe, heureux et étonné de manger à sa faim et de voir qu'il n'avait pas été pris par des sauvages, n'a-t-il pas demandé la permission de faire venir avec lui toute sa famille laissée en Russie ?

Condamnation sévère d'un régime de violence et de mensonge, conclut le *Bulletin d'Information*.

Mais aussi, Révélation des deux plus grandes duperies et impostures de notre temps : l'Armée Rouge et le paradis soviétique.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Pour le blocus

La population allemande a été entraînée depuis longtemps aux restrictions et une dure administration veille à la maintenir dans cet état, voire à lui faire admettre de nouvelles privations.

Il n'en résulte pourtant pas que cet ascétisme forcé, cet endurcissement obligatoire des esprits et des corps, cette discipline de retranchement imposée à des estomacs d'habitude plus exigeants, constitue un avantage définitif pour le peuple allemand. On peut même supposer qu'un jour viendra où les besoins de la nature se réveilleront et réclameront quelque satisfaction.

Déjà, tel journal du nouveau Reich est contraint de rappeler à ses lecteurs qu'ils doivent prendre patience si de longues files se forment devant les magasins, en raison du peu d'importance des arrivages et de la quantité des demandes auxquelles il convient de tâcher de faire face. Un autre organe nous apprend qu'un paysan a été condamné à trois mois d'emprisonnement pour avoir tué son cochon sans autorisation et que les voisins qui l'aidèrent dans sa besogne se sont vu infliger des amendes élevées ; de même que le boucher du village, coupable simplement d'avoir prêté son couteau pour l'opération !

Il est prudent, évidemment, de ne pas tirer de conséquences exagérées de ces menus faits pittoresques ; mais il ne faudrait pas, cependant, croire qu'ils n'ont aucune importance.

Car le blocus commence à produire ses effets et l'Allemagne est obligée de se rendre compte que le pillage des pays qu'elle a piétinés et écrasés ne lui apportera pas l'abondance. Jamais, du reste, le pillage et la rapine n'ont été de véritables moyens d'approvisionnement et de ravitaillement pour une grande nation. Quant à la Russie, il ne semble pas, jusqu'à plus ample informé, qu'elle ait été ni qu'elle soit en état de subvenir utilement aux besoins de sa voisine.

Les Alliés doivent donc considérer que le temps qui s'est écoulé depuis le début des hostilités n'a pas amélioré la position de l'Allemagne, bien au contraire, et que le temps continuera à travailler ainsi en leur faveur au moins jusqu'à la fin de l'hiver — surtout s'ils l'aident et s'ils travaillent avec lui. Il dépend d'eux de ne pas se heurter à sa neutralité.

Informations

Le rendement des impôts

Le rendement des impôts en novembre dernier a été de 4 milliards 387.552.000 francs, soit 358 millions 815.000 francs de moins que les évaluations budgétaires.

Pour les 11 premiers mois de l'année, le rendement des impôts a été de 39 milliards 890.320.000 francs, soit 705 millions 297.000 francs de moins que les évaluations budgétaires, et 5 milliards 186.076.700 francs de plus que pour la période correspondante de 1938.

Crise ministérielle au Japon

Le Cabinet a démissionné. Le choix du successeur du gouvernement démissionnaire apparaît exceptionnellement difficile. Cinq jours de recherches déjà — le Cabinet étant virtuellement démissionnaire depuis le 9 janvier — ne donnèrent aucun résultat.

Les successeurs possibles, ou bien sont l'objet d'une opposition formelle de certains milieux, ou bien trouvent un accueil trop peu enthousiasmé auprès de l'opinion et des milieux politiques, ou bien se récusent comme incompétents devant la tâche redoutable qui attent le nouveau premier ministre.

L'Italie et la question danubienne

L'intérêt suscité à l'étranger par les récents entretiens Ciano-Csaky fournit à la revue *Relazioni Internazionali*, l'occasion de mettre au point l'attitude de l'Italie à l'égard des questions danubienne et balkanique.

Après avoir relevé les inquiétudes suscitées par la menace bolchevique contre le sud-est de l'Europe, l'officieuse revue déclare que l'Italie, tout en n'étant pas poussée par des visées offensives contre la Russie, n'en est pas moins résolue à assurer la défense du bassin danubien et des balkans contre « d'éventuelles intrusions bolcheviques », et cela pour les mêmes raisons qui l'ont poussée à intervenir en Espagne.

Les intentions allemandes et russes

Des messages reçus d'Allemagne à Budapest indiquent que les nazis se préparent fiévreusement en vue d'une grande offensive de printemps, sur plusieurs fronts, écrit le *News Chronicle*.

« Le gouvernement slovaque a reçu des autorités miltaires allemandes l'ordre de mettre les routes en état de laisser passer un « gros trafic » d'ici le 15 mars. »

Par ailleurs, le *Daily Sketch* affirme que les autorités britanniques ont reçu des informations, d'après lesquelles les Soviets *préparaient quelque chose* en mer Noire, peut-être contre la Roumanie ou la Turquie.

L'Angleterre usera de représailles

L'expert aéronautique du « Sunday Chronicle » souligne que si les aviateurs allemands bombardent l'Angleterre et causent la mort de civils, la Royal Air Force est prête, dès maintenant, à user de représailles, selon des plans déjà établis.

Il rappelle que, le 14 septembre, le premier ministre a déclaré aux Communes que l'Angleterre ne recourra jamais à des bombardements de femmes et d'enfants pour le seul but de terroriser, à condition toutefois que l'ennemi agisse de même.

Menaces de l'Allemagne contre la Hollande

Depuis l'alerte très vive du début de novembre, la Hollande n'avait pas connu de menace aussi précise que celle qui se dessine de nouvau depuis quelques jours à la frontière germano-hollandaise.

Le communiqué des forces allemandes fait état d'une prétendue violation du territoire allemand par un avion hollandais au-dessus de Nordhorn. La Belgique d'abord, la Hollande ensuite, ont pris des mesures de précaution qui rappellent étrangement celles qui furent prises vers le 10 novembre.

Staline épure !...

Le correspondant du « Messagero » à Tallinn mande que, d'après des informations reçues de cette capitale, Kaganovitch, commissaire du peuple pour l'aéronautique soviétique, a été passé par les armes, de même qu'un certain nombre de chefs militaires rendus responsables des revers soviétiques en Finlande.

Le journal cite en particulier les noms de Zdanov, ancien gouverneur militaire de Leningrad, qui fut l'un des principaux promoteurs de la campagne contre la Finlande; du général Mereskos, chef de la garnison de Leningrad, à qui on a fait crime de n'avoir pas su préparer cette campagne.

L'inquiétude règne en Belgique

Les nouvelles parvenues à Paris de Belgique signalent que l'inquiétude règne de plus en plus dans la région de Liége, où les troupes sont en état d'alerte. Des usines de la vallée de la Meuse ont reçu l'ordre d'évacuer leurs stocks.

Les survols quotidiens de cette région par des avions allemands à très basse altitude contribuent à maintenir cette atmosphère d'appréhension.

D'autre part, les informations parvenues de Hollande signalent l'arrestation d'espions allemands.

L'accord commercial franco-espagnol

Le texte de l'accord commercial franco-espagnol a été signé au ministère des affaires étrangères.

Les chiffres globaux des importations et exportations franco-espagnoles s'élèveront environ à un milliard de francs, chiffre qu'elles atteignaient en 1933 et 1934.

Les importations et exportations seront constamment équilibrées. Les denrées échangées représentent une égale valeur pour les deux pays : blé, phosphates, riz, pour l'Espagne, et minerais divers pour la France.

La France sera en mesure d'acheter en Espagne les minerais qui lui sont indispensables.

L'accord fait espérer une prompte solution des autres problèmes économiques et financiers.

Un ballon allemand pour l'espionnage est découvert en Hollande

Un ballon captif allemand a été découvert à Emst, dans la province hollandaise de Gueldre. Ce ballon était muni d'appareils de précision pour la météorologie et d'un appareil émetteur de radio.

Communiqué officiel

N° 266. — Rien d'important à signaler au cours de la journée.

N° 267. — Nuit calme.

EN PEU DE MOTS...

— Vingt-cinq personnes ont été hospitalisées, le 12 janvier, à Buenos-Aires, à la suite d'insolation. On signale 4 nouveaux décès. La température s'améliore.

— M. Arryo del Rio a été élu Président de la République de l'Equateur, par 34.000 voix sur 71.000 votants. M. Arryo appartient au parti libéral.

— Dimanche est décédée, dans sa 100e année, à l'hôpital de Carcès, à Marseille, Mme Philomène Renouard, en religion sœur Germaine.

— Le député communiste déserteur français Thorez se trouverait en Suisse et serait sur le point d'aller à Stockholm.

— Mussolini a approuvé un projet instituant une « journée des Italiens dans le monde », en mai prochain.

— Neuf des principaux membres de la Fédération des journaux français ont accepté l'invitation, qui leur a été faite par le Conseil britannique, de venir passer quelques jours en Angleterre.

NOS ÉCHOS

Imploration.

— Je vais donner son compte à ce chauffeur de malheur, déclare le colonel, furieux. Il a encore failli me tuer aujourdhui !

— Oh ! chéri, répond tendrement sa femme, donne-lui encore une chance.

Evidemment.

Le vagabond vient frapper à la porte du docteur :

— Pas de vieux pantalons à me donner ? Des pantalons dont le docteur n'a plus besoin ?

— Non, mon brave, lui répond la charmante femme qui a ouvert la porte, je crois qu'ils ne vous iraient pas.

— Je ne suis pas maladroit avec une aiguille, insiste le clochard.

Mais la dame secoue la tête en souriant.

— Pourquoi êtes-vous si sûre qu'ils ne m'iraient pas ? reprend l'homme, entêté. Laissez-moi les voir, au moins.

— Impossible, répond la dame, de plus en plus souriante : c'est moi le docteur...

Comme ça, ça va !

— Ecoutez, dit le capitaine au sergent nouvellement promu, je ne veux plus voir d'hommes rentrer au camp après que le clairon a sonné.

Quelques jours plus tard, le capitaine questionne le sergent pour savoir si ses ordres ont été exécutés.

— Oui, mon capitaine, lui fut-il répondu. C'est le dernier rentré qui sonne le clairon maintenant !

Le seul bon remède.

— Je peux vous indiquer un meilleur remède que le whisky pour guérir votre grippe, dit le soldat à son officier.

— Taisez-vous, malheureux, répliqua le lieutenant. Je ne veux pas le connaître !

LE LISEUR.

Chronique du Lot

AVIS AUX RÉFUGIÉS DE STRASBOURG

Il vient d'être constitué, à la Préfecture de la Dordogne (Mission du Bas-Rhin), à Périgueux, un fichier général de tous les Strasbourgeois évacués sur les départements de correspondance (Dordogne, Indre, Charente-Inférieure). Ce fichier a permis jusqu'à ce jour, à des milliers de familles strasbourgeoises, qui s'étaient perdues au moment de l'évacuation, de se retrouver.

Toutefois, il n'a pas été possible de donner satisfaction à toutes les demandes d'adresses, en raison du fait que des milliers de Strasbourgeois ne se sont pas rendus dans leur département de correspondance, mais ont rejoint des parents, des amis, connaissances, etc., domiciliés dans toutes les régions de France. Leurs adresses, faute d'une centralisation appropriée, demeurent introuvables.

Dans ces conditions, tous ces réfugiés disséminés auraient intérêt à fournir, au Service du Fichier Général susvisé, leur adresse actuelle en précisant leur nom, prénoms, lieu et date de naissance, ainsi que leur dernier domicile à Strasbourg. Ils seront alors incorporés au fichier général, ce qui permettra d'indiquer leurs adresses aux personnes qui les recherchent.

Ces renseignements devront être adressés à la Préfecture de la Dordogne, Mission du Bas-Rhin, 26, Cours Tourny à Périgueux (Dordogne).

Plus de cinq millions de postes de T.S.F. en France

Le 30 novembre 1939, la France comptait 5.204.389 postes récepteurs de T.S.F., d'après le nombre de postes déclarés au fisc. La moyenne est donc d'un poste environ par huit habitants.

Le département de la Seine arrive en tête, évidemment, avec 1.325.364 postes ; viennent ensuite le Nord, le Pas-de-Calais, le Rhône, la Seine-Inférieure et les Bouches-du-Rhône, avec respectivement 360.707, 180.207, 151.588, 148.710 et 127.084 postes.

Le département où il semble qu'on goûte le moins les plaisirs de la radio est la Lozère, qui arrive en fin de liste avec 4.850 postes seulement.

Paiement des allocations militaires

Des instructions détaillées sont adressées par le directeur général de la comptabilité publique aux trésoriers-payeurs généraux et aux préfets. Elles ont essentiellement pour but d'unifier les modes de liquidation et de paiement des allocations. En particulier, des certificats individuels de paiement seront établis pour une période de trois mois, certificats munis de six coupons permettant de payer les sommes dues pour chaque quinzaine.

Ce nouveau système sera mis en vigueur à partir du 1er février.

Une circulaire a été adressée aux préfets pour inviter à échelonner les paiements sur une courte période, par exemple les cinq premiers jours de chaque quinzaine, de façon à éviter les longues attentes aux guichets.

Pour les mobilisés d'une même famille

En réponse à une demande de M. Yvon Delbos, relativement aux permissions de détente des mobilisés d'une même famille, M. Daladier a répondu :

« Il appartient au père présent sous les drapeaux en même temps que l'un ou plusieurs de ses fils, de même qu'au fils aîné dont un ou plusieurs frères sont mobilisés de demander au commandant d'unité de leur délivrer un extrait du tour de départ en permission donnant la date probable de leur départ. Cet extrait, établi en autant d'exemplaires qu'il sera nécessaire, sera envoyé par l'intéressé à ses fils ou frères.

« Ceux-ci le remettront à leur commandant d'unité qui, dans la mesure où les nécessités du service le permettront, autorisera le départ hors tour des militaires en cause. »

Trouvailles

Il été trouvé : une ceinture et une fourrure, par M. Joseph Bourthoumieux ; une manivelle d'auto par le caporal Bequet ; une roue de secours avec son support par Standart ; des pantoufles par M. Domène.

LE DROIT DE CHASSE DES PERMISSIONNAIRES

La Préfecture communique :

Il est rappelé que seuls les permissionnaires de la zone des armées qui participent à des destructions régulières d'animaux nuisibles sont dispensés de l'obligation du port d'un permis de chasse.

Il s'ensuit que les militaires qui appartiennent aux formations du territoire ne sauraient bénéficier de cette mesure.

De plus, le titre de permission qui tient lieu de permis de chasse ne saurait donner à son titulaire, ni le droit de chasses, ni celui de détruire les animaux nuisibles sur le terrain d'autrui, sans l'assentiment du propriétaire, ni même de se livrer à l'exercice de telles destructions autrement que dans les conditions prévues par les arrêtés préfectoraux en vigueur.

Anciens combattants et pensionnés

M. J. Loubet, le sympathique et dévoué sénateur du Lot, demande à M. le ministre des anciens combattants et pensionnés si un centre de réforme peut, légalement, refuser de convoquer un militaire et ancien combattant ayant formulé une demande d'aggravation, pour le motif que son infirmité n'a pas été reconnue par la Commission de réforme, imputable au service, alors que le tribunal avait, par jugement, admis cette imputabilité et que cette décision de justice est devenue définitive, partant exécutoire, du fait que M. le ministre des pensions n'en a pas relevé appel dans les délais légaux. (Question du 7 décembre 1939).

Première réponse. — Pour permettre de répondre en connaissance de cause à la question posée, l'honorable sénateur est prié de vouloir bien faire connaître les nom, prénoms, grade et corps d'affectation de l'ancien combattant auquel il fait allusion, son adresse actuelle, ainsi que le centre de réforme auquel la demande d'examen médical aurait été adressée.

Affectations aux formations du territoire

Le « Journal Officiel » a publié un décret réglant l'affectation progressive aux formations du territoire.

Aux termes de l'article premier de ce décret, seront affectés progressivement : aux formations du territoire, les sous-officiers et hommes de troupe appartenant à la deuxième réserve, sauf ceux de la classe 1919, qui seront maintenus, jusqu'à décision ministérielle, dans les emplois qu'ils occupent aux armées.

Aux armées, selon un tour de départ affiché dans chaque état-major, dépôt, centre ou formation quelconque du territoire, ceux de l'active, de la disponibilité et de la première réserve.

Un tour de départ sera établi pour les officiers suivant les mêmes principes, par grade, subdivision d'arme et spécialité.

Intendance

M. Pinon, attaché de 2e classe à la 17e région, est promu attaché de 1re classe.

M. Couret, lieutenant d'administration, est promu au grade de capitaine et affecté à la 17e région.

M. Alquier, sous-lieutenant du cadre auxiliaire de l'intendance, est promu au grade de lieutenant à la 17e région.

Service de Santé

M. Ducasse, médecin capitaine, est promu au grade de médecin commandant à la 17e région.

MM. Sunières, Ricalens, Froment, lieutenants médecins à la 17e région, sont promus médecins capitaines.

M. Marty, capitaine d'administration, est promu au grade de commandant d'administration.

MM. Barthe, Falcou, lieutenants d'administration, sont promus au grade de capitaine et affectés à la 17e région.

MM. Izard, Berranger, Bories, Bègue, Merlin, Série, Wierkowski, Crozat, médecins sous-lieutenants, sont promus médecins lieutenants et affectés à la 17e région.

M. Cantegril, pharmacien sous-lieutenant, est promu pharmacien lieutenant à la 17e région.

CAHORS

QUESTION DE PRUDENCE

Au cours de ces dernières nuits, des locataires de divers immeubles, notamment faubourg Labarre, entendirent un va-et-vient dans la rue, puis le bruit de la porte d'une maison voisine qu'on ouvrait.

Un des locataires se leva, ouvrit la fenêtre : mais aussitôt, les rôdeurs s'enfuirent au plus vite.

En raison de l'obscurité dans laquelle la rue était plongée, — comme toutes les autres rues, du reste, — il fut impossible au locataire d'apercevoir les individus.

Mais cette visite de rôdeurs, paraît-il, se produit de temps à autre, et certains propriétaires ont constaté que la serrure de leurs portes d'entrée avait été endommagée.

On ne signale pas de vols, d'accord ; mais il faudrait bien établir un peu de surveillance, pendant la nuit, car il y aurait, dit-on, des individus en ville dont on ignore l'origine et les ressources...

Dans tous les cas, les propriétaires et locataires feront bien de ne pas laisser la porte de leur immeuble ouverte, la nuit venue. C'est de la plus élémentaire prudence !

L. B.

Nécrologie

Nous avons eu le regret d'apprendre la mort de Mme Veuve Bouchut, née Célarié, décédée à Cahors, à l'âge de 75 ans.

Cette mort a provoqué une vive émotion parmi tous ceux qui connaissaient la regrettée disparue. Les obsèques de Mme Bouchut, qui était la belle-mère de M. Nicolaï, ont été célébrées lundi matin à 9 heures, au milieu d'une foule nombreuse de parents et d'amis de la famille.

Nous adressons à Mme et M. Nicolaï, Mme et M. Barreau et leur fille Janine, Mme et M. Roger Berbier et leurs enfants, Mme Veuve de Froment, Mme Veuve Mendailles et tous les parents, nos bien sincères condoléances.

Foire du 13 janvier

La foire de samedi 13 janvier a été assez importante. Voici les cours :

Poulets, de 7 à 7 fr. 50 ; poules, 6 fr. ; dindons, 5 fr. 50 ; dindes, 6 fr. 50 ; lapins, 3 fr. 50 ; oies, 10 à 10 fr. 50 ; canards, 10 fr. la livre.

Pigeons, 10 à 12 fr. la paire selon grosseur. Œufs, 10 fr. la douzaine.

Marché aux truffes : marché peu important en raison du froid peu propice au cavage. Les cours ont été de 50 à 52 fr. le kilo.

Bonne leçon

Dimanche soir, vers 19 heures, un passant suivait les Allées Fénelon se rendant sur le Boulevard, lorsqu'il fut heurté par un cycliste dont la bicyclette, évidemment, n'était pas éclairée.

Mais, au même moment, le passant lui appliqua, en plein visage, un bon coup de la canne qu'il tenait à la main. Le coup porta bien, car le cycliste poussa un cri de douleur, mais il ne perdit pas l'équilibre et poursuivit sa route sans demander... d'explications !

Justice de paix

M. Bordes, juge de paix des cantons de Martel et de Vayrac, est chargé de l'intérim des justices de paix de Gramat et de Lacapelle-Marival.

Contravention

Procès-verbal a été dressé par la gendarmerie dans la commune de Larroque-des-Arcs contre un motocycliste, dont les phares de la moto n'étaient pas estampillés et dont les numéros minéralogiques avant étaient illisibles.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Une seule affaire était inscrite au rôle de l'audience de vendredi.

Violences. — Angelo Rolle, sujet italien, métayer à Ste-Alauzie, à la suite d'une discusion avec son domestique, nommé Molinardi, d'origine italienne également, s'est livré sur lui à des violences. Angelo Rolle est condamné à 16 francs d'amende.

Recensement des chevaux et mûlets

Il est rappelé aux propriétaires de chevaux, juments, mûles et mûlets qu'ils sont tenus, comme chaque année, à en faire la déclaration à la mairie le plus tôt possible en vue de leur recensement.

En principe, il est envoyé à chaque propriétaire une feuille spéciale de déclaration, mais le défaut d'envoi de cette formule ne constitue pas une excuse pour les propriétaires qui ne feraient pas leur déclaration.

Ces derniers sont passibles d'amendes prévues par l'article 52 de la loi du 3 juillet 1877, dont les termes sont reproduits sur les affiches apposées à la mairie et qui varient entre 16 et 5.000 francs pour défaut de déclaration et 150 et 10.000 francs pour fausse déclaration.

Ces affiches font mention de déclaration concernant les véhicules hippomobiles et les bâts. Contrairement aux dispositions réglementaires en vigueur, M. le Ministre de la défense nationale et de la guerre a décidé de supprimer, pour 1940, les recensements des véhicules et bâts. Il n'y a donc pas lieu de tenir compte de ces accessoires et seuls doivent être déclarés, et cela le plus tôt possible et avant le 20 courant dernier délai, les chevaux, juments, mules et mûlets.

L'heure d'été

Le gouvernement anglais vient de décider que l'heure d'été commencerait cette année le 17 février. Dans les Cercles officiels de Belgique, on affirme que la France est disposée à adopter la même mesure et que, dans ce cas, la Belgique suivra immédiatement.

« La dernière heure » de Bruxelles indique que le Conseil des ministres de Belgique en serait saisi incessamment.

EDEN

Mercredi, jeudi, samedi et dimanche, en soirée, à 20 h. 30. Dimanche, matinée à 15 h.,

Une charmante et spirituelle comédie,

UN OISEAU RARE

avec Max Dearly, Pierre Brasseur, Madeleine Guitty et Pierre Larquey.

En première partie : Un bon complément et les Actualités Mondiales avec les derniers faits.

A PARIS

VOYAGEURS, TOURISTES COMPATRIOTES

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : *Saint-Paul* PARIS (4e)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

FLOIRAC (Originaire du Lot) *Propriétaire*

Téléphone ARCHIVES 60-92

Hotel recommandé par le *Journal du Lot*

Les Sports

Foot-ball Association

Le 31 décembre, au Stade Lucien-Desprats, le Stade Cadurcien recevait, pour la quatrième fois de la saison, les Jeunes Cadourques, et ce fut là une quatrième victoire des stadistes sur leurs rivaux cadurciens.

Les Cadourques, quoique dominés en première mi-temps, malgré le score nul 1 à 1 aux citrons, paraissaient devoir l'emporter sur la fin, menant par 2 buts à 1 demi-heure avant le coup de sifflet final. Les Stadistes redoublèrent d'ardeur et c'est par 3 buts à 2 que l'équipe des vedettes devait s'incliner.

Partie jouée sous le signe du « fair-play », malgré la rivalité des deux équipes cadurciennes.

En lever de rideau, le Stade (2) et les J.C. (2) font match nul, 1 but à 1.

PALAIS DES FETES

Mercredi 17, jeudi 18, samedi 20, dimanche 21 janvier, en soirée, à 20 h. 45. Dimanche, matinée à 15 heures,

Bach, Elvire Popesco, Alerme, dans le film le plus comique de l'année,

MON CURÉ CHEZ LES RICHES

tiré du roman de Clément Vautel.

En complément,

LES DEUX COUVERTS

Actualités mondiales de la semaine.

Enseignement primaire

M. Noual est délégué comme instituteur à l'école primaire des Quatre-Routes, en remplacement de M. Blazy, mobilisé.

Administration

MM. Dussol, Bares, Rodière, sous-lieutenants d'administration à la 17e région, sont promus au grade de lieutenant.

Naturalisation

Est naturalisé français : Guerreschi (Luigi), cultivateur, né le 29 septembre 1920 à Maggiore-di-Crémona (Italie), demeurant à Puy-l'Evêque (Lot).

Arrondissement de Cahors

Duravel

Foire. — Notre foire de janvier tombant le dimanche sera tenue la veille, samedi 20 courant.

Les allocations militaires seront payées ce jour-là par le percepteur de Duravel.

Gigouzac

Chute. — Notre compatriote M. Atgié, mutilé, se rendant à Catus, a fait une chute et s'est blessé à la poitrine.

Nous lui adressons nos vœux de prompte guérison.

Montcuq

Foire du 13 janvier. — Gros bœufs de travail, de 9.000 à 9.500 fr. ; attelages moyens, de 7.000 à 7.500 fr. ; vaches de travail, de 8.000 à 9.000 fr. ; génisses suitées, de 6.500 à 7.500 fr. ; taurillons, de 5.500 à 6.000, le tout la paire.

Bœufs gras, de 325 à 350 fr. ; vaches grasses, de 250 à 300 fr., le tout les 50 kilos ; veaux, de 9 à 10 fr. 50 ; agneaux, de 7 à 7 fr. 50 ; moutons gras, de 5 à 5 fr. 50, le tout le kilo, poids vif; brebis d'élevage de 250 à 300 fr. pièce.

Porcelets, de 250 à 350 fr. l'un, suivant grosseur et qualité.

Au marché : Œufs, 8 fr. la douzaine ; poules, canards, dindons, de 5 fr. 50 à 6 fr. ; poulets, de 6 fr. 50 à 7 fr. ; lapins domestiques, 3 fr. 50, le tout le demi-kilo; pigeons, 15 fr. ; pintades, de 35 à 40 fr., le tout la paire.

Prochaine foire le 25 janvier.

St-Pantaléon

Carnet de deuil. — C'est avec la plus profonde émotion que, lundi matin, nous avons appris le décès de notre sympathique et vénéré ami M. Bertin Blanié, Chevalier de la Légion d'Honneur, directeur honoraire d'école supérieure et ancien maire des communes de St-Pantaléon et de Castelnau, survenu presque subitement dans cette dernière localité, où il résidait.

Pendant de longues années, M. Blanié a assuré, à la satisfaction de tous les parents qui lui avaient confié leurs enfants, la direction des écoles supérieures de Castelnau, de St-Léonard et enfin de celle de Montcuq, son pays d'origine.

Avant même la cessation de ses fonctions, il fut élu, par ses compatriotes, avec la majorité de sa liste, conseiller municipal et ensuite maire de St-Pantaléon.

Les républicains de Castelnau ayant fait appel à son dévouement, il accepta de se mettre en tête de la liste et il la mena au bon combat puisqu'elle fût élue. Ses collègues municipaux lui confièrent les fonctions de maire, fonctions qu'il a exercées pendant de très longues années, et qu'il a dû tout dernièrement résigner, à cause de son grand âge. Cependant, sur les instances de ses électeurs, il accepta de rester Conseiller municipal.

Ce vénérable vieillard de 85 ans, qui avait l'affection de tous ceux qui l'ont connu, sera vivement regretté. Pour nous qui l'avons souvent approché et avec qui nous entretenions les meilleures relations, nous nous inclinons bien bas devant sa dépouille mortelle et nous prions M. I. Blanié, son fils, Mme Blanié, Mlle Blanié, ainsi que tous les parents du cher défunt, de bien vouloir agréer l'expression de nos condoléances les plus émues. — J. P.

Il faut laver le rein...

...filtre naturel éliminant les toxines qui, sans cela, empoisonneraient notre organisme. Il convient de l'aider à assurer cet incessant travail et c'est le rôle de la bienfaisante tisane Vichyflore dont l'action des plantes sélectionnées telles que boldo, séné, combretum, bourdaine, coriandre, mercuriale, et des sels des eaux du bassin de Vichy facilite le travail du rein, décongestionne le foie, aide l'intestin à terminer le travail de la digestion. Délicieuse à boire, elle se prépare comme une tasse de thé. Prenez donc l'habitude de prendre après votre repas du soir une tasse de tisane Vichyflore, votre santé s'en ressentira bien vite. La grande boîte : 8 fr. 90, Ttes Phies.

Saux

Foire de St-Matré. — Les difficultés de l'heure présente nous faisaient oublier de rappeler au public de notre plateau que c'est samedi, 20 courant, que se tiendra la foire annuelle de St-Matré.

Elle est réputée comme l'une des plus suivies de nos hauteurs et nous ne doutons pas que son importance sera la même.

Le commerce du bétail attire beaucoup de vendeurs et d'acheteurs. Tous ceux qui font des transactions ne sont pas mobilisés. Ceux-là se rendront à St-Matré.

La jeunesse surtout veut aller à la foire. Nous ne savons pas si elle leur offrira les réjouissances d'antan. Ce sera au petit bonheur. Il ne manquera que le soleil pour égayer cette fringante jeunesse. Elle devrait penser, tout de même, que leurs aînés souffrent un peu pour leur conserver le bien-être auquel elle était habituée.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Adduction d'eau. — On nous annonce que le projet d'adduction d'eau complémentaire dont la réalisation a été retardée par suite des événements actuels va pouvoir être mis en chantier très prochainement.

En effet, le contrat de prêt consenti à la ville de Figeac a été signé la semaine dernière et toute diligence sera faite pour le mener à bien le plus rapidement possible.

C'est une amélioration qui sera fortement appréciée de la population, surtout au moment où notre ville se développe si considérablement.

En raison des grandes difficultés qu'il a dû surmonter, nous adressons au Conseil municipal de bien sincères félicitations et remerciements.

Nécrologie. — Les obsèques d'une victime de la Grande Guerre, M. Alphonse Malignon, peintre-décorateur, ont eu lieu samedi 13 janvier. M. Alphonse Malignon a été enlevé, des suites de l'intoxication contractée aux armées, à l'âge de 63 ans.

Une importante délégation de combattants et mutilés, drapeau en tête, précédait le cercueil qui a été dirigé sur Niort, pour être inhumé dans un caveau de famille.

A Mme Malignon, sa veuve, et à toute sa famille, nous adressons nos sincères condoléances.

Cambriolage. — Dans la nuit du 6 au 7 janvier, le magasin de coiffure de M. Labanhie, rue Emile-Zola, a eu la visite de certaine personne qui devait être au courant des lieux et qui a fait main basse sur la somme de 212 francs qui se trouvait dans le tiroir-caisse, sur lequel on avait eu l'imprudence de laisser la clef. Pour pénétrer dans le salon, on a dû se servir d'un passe.

Plainte a été déposée et une enquête a été aussitôt ouverte.

Nous croyons pouvoir espérer qu'elle ne tardera pas à donner de bons résultats. En attendant, nous engageons très fortement à ne pas laisser les clés sur les serrures.

Probité. — Mlle Jeannine Herbelot, âgée de 12 ans, a trouvé, dans la salle du Family-Ciné, un porte-feuille contenant une assez forte somme et un billet de tombola. Elle s'est empressée de déposer le portefeuille au guichet où Mme Palazy, directrice, a pu le remettre à son propriétaire.

Nos sincères félicitations à cette honnête fillette.

Issepts

Incendie. — Un incendie s'est déclaré à la grange nouvellement construite et appartenant à M. Navarre, aux Carrières. Malgré la promptitude des secours, l'immeuble a été bientôt la proie des flammes et il n'y a que le bétail qui a pu être sauvé.

Les dégâts, évalués à 60.000 francs, sont en partie couverts par une assurance.

La grippe

La grippe est une maladie infectieuse générale, c'est-à-dire qu'elle atteint tous les appareils de l'économie, le système nerveux, le cœur et surtout les poumons. Aussi pour la combattre, faut-il un médicament énergique. Le Pulmoll doit son énorme vogue d'aujourd'hui à son action toute puissante contre la grippe, la bronchite, et toutes les maladies de poitrine. Prenez-le dès le début. On le trouve dans toutes Phies au prix de 13 fr. 50.

Lavercantière

Mort de deux octogénaires. — Deux décès de vieillards à déplorer cette semaine au bourg de Lavercantière : celui de Mme Vve Delrieu née Delrieu et de Joseph Delmon.

Nos sincères condoléances aux familles en deuil.

Arrondissement de Gourdon

Martel

Marché aux truffes. — Au marché de samedi 13 janvier, il y eut un apport de 300 kilos de truffes, qui ont été vendues entre 60 et 65 francs le kilo.

Les Quatre-Routes

Suicide. — M. Charles Sarrazac, 52 ans, capitaine de réserve en convalescence, dans une crise de neurasthénie, a mis fin à ses jours, en se tirant un coup de revolver dans la tête.

M. Sarrazac, appelé dès le début de la guerre, avait été évacué pour maladie contractée en service.

Nous adressons à sa veuve, à sa fille, à la famille, nos vives condoléances.

Une méthode énergique contre les rhumatismes

...c'est celle qui consiste à faire une cure de Gandol. Le Gandol évitera bien des douleurs présentes et, dans l'avenir, bien des complications aux rhumatisants et arthritiques qui prendront l'heureuse décision d'en faire un emploi rationnel et régulier. Le Gandol exerce un pouvoir spécial sur l'acide urique dont il arrête la surproduction. C'est pourquoi il apaise les douleurs en libérant les muscles et les reins. Le traitement de dix jours de Gandol en cachets, sans ennui pour l'estomac, coûte 14 fr. 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 15 JANVIER (soir)

Activité de patrouilles et d'artillerie.

Rencontres locales d'éléments de reconnaissance.

Une journée d'épouvante en Finlande

Tous les journaux suédois déclarent que la Finlande a vécu lundi une journée d'épouvante atroce.

Les correspondants de journaux s'accordent à évaluer à 400 le nombre des avions russes qui ont bombardé la Finlande. Cent bombes ont été jetées sur Borga, cent sur Lojo, cent cinquante sur Karis, plus de cent sur Rihinaki, deux cents sur Abo, plus de trois cents sur Rajamarki. Tammersfors, Lahti, Kexholn, ont été également bombardées. La ville de Vasa a été l'objet d'un bombardement particulièrement intense, qui a causé de nombreuses victimes et détruit plusieurs immeubles. De petites localités ont été réduites en cendres. Jamais encore, depuis le début de la guerre, les Russes ne se sont livrés à un bombardement aussi violent.

Les mesures militaires belges et hollandaises vues d'Italie

Les mesures militaires prises en Belgique et en Hollande et la publication des notes soviétiques à la Suède et à la Norvège sont annoncées par des titres importants dans la presse italienne.

Dans des correspondances de Bruxelles et de La Haye, les journaux rendent compte, avec d'abondants détails, des événements des dernières vingt-quatre heures à la suite des décisions adoptées par les autorités militaires, en vue de faire face à toute éventualité.

La plupart des journaux font amplement état des raisons données par la presse et les milieux compétents belges et hollandais aux mesures qui viennent d'être décrétées.

On souligne tout particulièrement l'inquiétude causée dans l'opinion belge par le survol fréquent des zones fortifiées belges par l'aviation allemande, ainsi que par les mouvements des troupes allemandes aux frontières des deux pays.

Quant aux notes soviétiques, elles sont qualifiées de menaçantes par les journaux, qui parlent dans leurs titres de visées soviétiques contre la Suède et la Norvège.

Les permissions sont suspendues dans l'aviation britannique en France

Le ministère de l'Air confirme que les permissions sont suspendues pour les membres de la R.A.F. en France. Cette mesure n'affecte pas les hommes qui sont actuellement en permission et qui retourneront en France à l'expiration normale de leurs permissions.

Les frontaliers hollandais cesseront leur travail en Allemagne le 15 janvier

Les nombreux ouvriers hollandais qui travaillaient encore jusqu'à ces derniers temps dans les usines textiles allemandes proches de la frontière, particulièrement à Gronau et à Nordhorn, ont été congédiés récemment pour le 15 janvier et ont dû cesser leur travail immédiatement.

Les Allemands ont longtemps invoqué l'impossibilité pour eux de payer plus longtemps les deux-tiers du salaire de ces ouvriers en devises. Du côté hollandais, on admit alors que le Reich voulait se débarrasser de témoins gênants, bien que cette région de l'Allemagne n'ait jamais été le théâtre de fortes cencentrations de troupes.

La Belgique s'estime à l'abri d'une surprise

Après une journée fertile en émotions pour la population belge, à laquelle parvenaient, par la voie de la radio ou des affiches, les différentes mesures adoptées par le gouvernement, on recueillait, dans les milieux autorisés, l'impression très nette d'une détente.

Dans la soirée, un fait s'avérait certain : c'est qu'à la suite de ces dispositions, le royaume était à l'abri, derrière son armée alertée, de tout effet de surprise.

L'opinion publique, rassurée par la vigilance des autorités militaires, accueillait parfois avec une confiante ironie certaines nouvelles fantaisistes venues de l'extérieur, telle, par exemple, l'entrée des troupes allemandes dans la région de Saint-Vith.

Il reste difficile de déterminer exactement les causes d'une alerte qui rappela, à certains moments de la nuit dernière, les heures critiques des premiers jours de novembre 1939.

Les Allemands sont invités à s'abstenir de voyager

Tandis que les autostrades, orgueil du IIIe Reich, sont déserts faute d'essence, les mesures les plus énergiques sont prises pour réduire au minimum la circulation par chemin de fer. Le 10 janvier, un grand nombre de trains express et omnibus ont été supprimés. Les trains rapides seront majorés. La « Gazette de Francfort », qui donne ces détails, lance un appel à la population pour qu'elle s'abstienne de tout voyage inutile ou superflu.

Un immense incendie menace de détruire une ville du Japon

Un immense incendie menace d'anéantir la ville de Shizucka, dont la population s'élève à 200.000 âmes et qui est un centre d'exportation pour le thé.

D'après l'agence Domei, 300 personnes ont déjà péri et plus de 1.000 maisons ont été entièrement consumées, y compris la gare et l'hôtel des postes.

Par suite du vent, le sinistre s'étend rapidement, bien que la troupe s'efforce de le circonscrire, en faisant sauter à la dynamite les zones ravagées par le feu.

PETITES ANNONCES

Une **bonne** et une **femme de ménage** sont demandées. S'adresser : 1, rue des Capucins, Cahors.

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON : 15 francs

Un seul modèle de Flacon

-:- GRANDEUR UNIQUE -:-

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 18

L'AMOUR PIRATE

Par WILLAMSON

Adapté de l'anglais par Louis d'Arvers

— Le mien avait vingt-huit pierres en tout. Celui-ci en a trente. Comment pouvez-vous expliquer la chose ?

— Comment le pourrais-je, Madame ? demanda-t-il audacieusement. La police seule pourrait vous répondre. Elle l'avait gourmandé pour sa franchise. Il ne voulait pas courir le même risque.

— Je me demande s'il est bien vrai que vous ne puissiez rien dire. J'insiste, Monsieur Hilliard, pour que vous me disiez la vérité si vous la connaissez. Et je crois que vous la connaissez.

— Je vous ai prévenue, en vous remettant votre sac, qu'il y avait un mystère.

— Vous m'avez donné à penser que c'était la police qui était mystérieuse. Je pense maintenant que le mystère vient de vous. Il y a quelques heures vous me demandiez de vous pardonner. Mais je vois bien que je ne le pourrai jamais... à moins que vous ne me disiez la vérité sur ce misérable sac.

— Il y a quelques heures, vous ne vouliez pas me pardonner parce que j'avais dit la vérité, plaida Nick assez adroitement.

Mais Angèle n'était pas femme pour rien.

— C'est tout à fait différent, dit-elle, comme si la chose était évidente, si bien que Nick sentit qu'il ne devait pas insister sur ce point.

— C'est curieux comme une femme peut avoir besoin de savoir précisément ce que vous ne voulez pas qu'elle sache ! pensa-t-il. Mais il n'énonça pas non plus cette opinion.

— Vous avez acheté ce sac ! déclarait péremptoirement Angèle.

— Par le diable, c'est tout aussi dur de dire la vérité que de mentir ! énonça le malheureux Nick.

« J'ai, en effet, acheté ce sac, mais la police était sur les traces de l'autre et va me l'envoyer sous peu... alors nous changerons.

— Mon sac — le vrai — ne sera jamais retrouvé, et vous le savez ! Oh ! comment avez-vous osé ! Et les cinq cents dollars !... Votre argent à vous ! Quelle honte !

« Comme j'ai dû vous paraître idiote en vous remboursant ce que vous m'aviez prêté avec votre propre argent, dit-elle, vexée jusqu'aux larmes.

— Je n'ai jamais eu moins envie de rire qu'alors, dit-il, piteusement, si ce n'est à cette minute.

— Vous ne pouvez être aussi ennuyé que je le suis ! fit-elle rageusement.

« Je vous dois quatre cents livres plus quatre cents, cela fait huit cents livres, et le pire est que je ne pourrai payer cette odieuse dette qu'à Los Angelès. Mais du moins voici tout de suite le sac.

— Me haïssez-vous tellement que vous soyez si pressée de me rendre un sac qui vous est indispensable pendant votre voyage ? demandait le sauvage, les yeux suppliants.

— Je suis plus vexée que je ne puis le dire. Vous m'avez imposé la plus grande humiliation de ma vie... la première en fait. Prenez vite votre sac, et n'en parlons plus.

Elle lui tendait le brillant objet du litige et comme il ne faisait pas un mouvement pour le prendre, elle le lui mit de force sur la main, mais il le laissa tomber sur le sol, et comme Kate allait le relever, elle l'arrêta d'un geste.

— Il y a eu erreur, Kate ; ce sac n'est pas le mien, bien qu'il soit presque semblable, ramassez-le et remettez-le à M. Hilliard.

Cette tactique était trop forte pour le pauvre sauvage. Il ne pouvait pas voir une femme, fût-elle domestique, se baisser pour ramasser un objet à terre.

Il ramassa donc le sac qu'il avait lui-même jeté à terre et, pâle et troublé, le tendit à Kate.

— Il paraît qu'il est ma propriété, Kate, mais je n'en peux faire aucun usage. Prenez-le, sinon il sera jeté par la portière, c'est certain.

— Oh ! Madame ! Que faire ? s'écria Kate. C'est une fortune. Dois-je le laisser jeter par la fenêtre ?

— Faites ce que vous voudrez, Kate, cela ne me regarde en rien...

— Est-ce bien vrai, Monsieur, que vous le jetteriez par la fenêtre si je ne le prenais pas ?

— Mortellement sûr...

— Alors je peux le prendre ?... Je le vendrai et ce sera une fortune pour Jim et moi... Mais... Monsieur pourrait le vendre ? Il faut être millionnaire pour...

— J'ai plus d'argent qu'il ne m'en faut, Kate, rassurez-vous et soyez heureuse sans remords.

« Je vous remercie de le prendre, ajouta-t-il, la voix tremblante, cela m'est agréable de penser que ce sac sera au moins utile à quelqu'un.

Il regardait Angèle en parlant, mais elle avait détourné son regard.

Alors il sortit sans un mot.

— Je suppose, se disait-il, en retournant à sa place, que je suis battu à plate couture et pour toujours ! La seule chose sensée qui me reste à faire est de quitter le train à la prochaine station et de retourner à New-York, et d'y faire ce que je pourrai pour m'habituer à l'idée que les anges de cette terre n'ont pas de cœur.

Cependant il ne quitta pas le train. Il continua obstinément son voyage.

— Que le diable m'emporte si je renonce ! fut sa dernière pensée en se couchant.

« Ce n'est pas facile, mais je l'obligerai à me pardonner avant la fin du voyage.

— Vous ne m'en voulez pas, Madame, d'avoir pris ce sac puisqu'il l'aurait jeté, demandait Kate. J'ai bien vu qu'il l'aurait fait comme il le disait. Il y avait « du feu dans ses yeux ».

— Oui, il l'aurait fait, dit rêveusement Angèle. Je ne vous en veux pas du tout, Kate, quoique j'espérais que vous refuseriez. Mais je n'ai pas le droit de vous faire perdre une petite fortune... cent livres au moins !

— Cent livres ! répéta Kate. Oh ! je ne pensais pas qu'il valût seulement la moitié de cette somme. Je vais aller le lui rendre...

— Il est trop tard, Kate. Et puis il refuserait de le prendre.

L'honnête Kate respira, soulagée.

— Je le vendrai dans la première grande ville où nous passerons, dit-elle, la voix frémissante de joie. Vous m'aviez bien dit qu'un chat noir porte bonheur !

Angèle resta éveillée toute cette nuit-là, les nerfs à bout.

Quand elle fermait les yeux, elle croyait sentir sur elle le regard suppliant et cependant fier de Nick Hilliard, mais le lendemain, chassant résolument sa pensée, elle regarda le paysage, cherchant à s'y intéresser assez pour ne penser à rien d'autre.

Il devait prendre ses repas en dehors des heures indiquées, car elle ne l'aperçut nulle part dans le restaurant.

Le lendemain cependant, il en sortait quand elle y arrivait. Elle le salua froidement, mais son cœur battait ; la rencontre lui parut excitante. Somme toute, cet odieux personnage, qui se mêlait de ce qui ne le regardait pas, mettait un intérêt dans sa vie.

Le soir, ayant oublié l'heure, elle alla dîner plus tard que d'habitude. Alors elle l'aperçut à l'extrême fin du restaurant, du côté opposé à celui où était placé son wagon. Le nègre, qui l'avait prise en adoration, lui réservait toujours, quand il le pouvait, une table de deux pour elle seule. Mais ce soir-là, l'avantageux M. Milliard, avec sa moustache conquérante, s'assit résolument en face d'elle.

— La place est retenue, dit-elle sottement, sachant bien que personne ne viendrait... le seul qui eût pu...

Mais, à sa surprise, Hilliard s'était levé et s'approchait vivement au travers des tables.

— Vous avez bien voulu me retenir une place, Madame, je vous remercie, dit-il tranquillement en prenant place sans plus de façon.

Angèle rougit moitié dépit, moitié soulagement.

Après tout, entre deux maux, elle devait se trouver heureuse d'être condamnée au moins grand.

(*à suivre*).